

Déconfinement : l'Etat vous offre 50€ pour... faire réparer votre vélo d'occasion

écrit par François des Groux | 30 avril 2020



Si l'Etat imprévoyant n'a pas su doter la population française de masques, de tests, de respirateurs et de lits d'hôpital, il tentera de se faire pardonner en vous offrant généreusement 50€ pour... faire réparer votre bicyclette ou VTT d'occasion.

Il offrira également des formations pour... apprendre aux Français à faire du vélo !

[Caroline de Haas](#) jubile : on propose aussi d'élargir les trottoirs pour faciliter les trajets à pied.

Parce que, en ces temps de COVID-19, le gouvernement

souhaite vous rappeler que l'écologie est une de ses priorités (avec le néoféminisme).

Coût de la mesure : 20 millions d'euros.

L'Etat vous offre 50 euros pour faire réparer votre vélo

Le but est d'inciter les Français à prendre leur vélo plutôt que les transports en commun à la sortie du confinement

Le but est ici d'encourager la pratique du vélo pour aller au travail plutôt que de prendre sa voiture et les transports en commun à partir du 11 mai...

Pour accompagner l'essor du vélo comme mode de transport en France [...] le gouvernement offre un coup de pouce aux personnes prêtes à adopter le vélo pour se déplacer au quotidien : un forfait de 50 euros pour faire réparer sa bicyclette d'occasion (changer des freins, des lumières, des pneus...).

Les réparateurs seront référencés sur le site de la fédération française des usagers de la bicyclette (www.fub.fr).

Un plan de 20 millions d'euros

Cette aide s'inscrit dans un plan plus global de 20 millions d'euros, qui servira aussi à financer des places de stationnement temporaires et des formations pour apprendre ou réapprendre à rouler à vélo.

Le gouvernement va aussi accélérer l'instauration dans le secteur privé du forfait mobilités durables, jusqu'à 400 euros...

Plus de pistes cyclables

La présidente de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, a promis jusqu'à 300 millions d'euros pour le « RER vélo », un projet de 650 kilomètres de pistes cyclables sur neuf parcours, en priorité sur le RER A, B, C et D Sud.

Pour les trajets à pied, le centre d'études Cerema recommande d'élargir des trottoirs en mordant sur les routes, surtout là où des files risquent de se former devant des commerces, ou d'utiliser des places de stationnement vides.

[Et] rappelle que la vente et la réparation de vélos font partie des activités autorisées pendant le confinement.

<https://www.capital.fr/economie-politique/letat-vous-offre-50-euros-pour-faire-reparer-votre-velo-1368833>

.

Attention, une fois votre vélo réparé, il faudra respecter une distance minimum de 10 mètres avec votre voisin à pédales.

Et après vos 100 km à vélo, si vous souhaitez méditer sur l'infantilisation des Français par le gouvernement, il faudra prévoir un espace vital de 4 m²...

A vos décamètre et télémètre laser, prêts, partez !

Déconfinement: 10 mètres de distance minimum pour le footing ou le vélo

Cependant, des «critères de distanciation spécifiques entre les personnes» devront être respectés, selon les activités: «une distance de 10 mètres minimum entre deux personnes pour les activités du vélo et du jogging», ainsi qu'«une distance physique suffisante pour les activités en plein air type

tennis, yoga, fitness par exemple», ajoute le ministère dans son communiqué.

Ainsi, pour le yoga ou le cross-fit en plein air, il faudra prévoir «4 mètres carrés d'espace par personne», précise le ministère.

<https://www.lefigaro.fr/sciences/en-direct-deconfinement-le-gouvernement-consulte-les-partenaires-sociaux-20200430>



Photo : RAUL ARBOLEDA VIA GETTY IMAGES

En matière d'écologie, l'aide de l'Etat sera conditionnée à la réduction des émissions de CO₂.

Par exemple, en échange des 7 milliards d'euros accordés à Air France, l'entreprise en difficulté devra réduire le nombre de ses vols intérieurs au profit du rail.

Air France : l'aide de l'Etat conditionnée à une réduction des vols intérieurs

La ministre de la transition écologique, Elisabeth Borne, l'assurait lundi : l'Etat n'accorde « aucun chèque en blanc à Air France ».

Après l'aide massive apportée vendredi soir par l'Etat français à la compagnie aérienne [...] Bruno Le Maire a détaillé les contreparties auxquelles devra se soumettre l'entreprise.

Première d'entre elles et pas des moindres : Air France devra réduire « drastiquement » ses vols intérieurs sur les trajets où une alternative ferroviaire existe.

« Il ne peut pas y avoir un soutien de l'Etat, avec l'argent des Français, sans engagement écologique de la compagnie », avait fait valoir sur Europe 1 la ministre de la Transition écologique Elisabeth Borne...

<https://www.lesechos.fr/industrie-services/tourisme-transport/air-france-laide-de-letat-conditionnee-a-une-reduction-des-vols-interieurs-1199282>

HB-FIX - Avion à pédale



L'avenir du transport aérien : l'avion à pédales